

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 6/25

Nombre de
Conseillers :
en exercice :
présents :
votants :

29

19

26

L'an deux mille vingt six

le : treize février

le Conseil Municipal de la Commune de SIMIANE

COLLONGUE,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe ARDHUIN,
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 février 2026

PRESENTS : MM. TOUS EXCEPTES :

OBJET :
DEMANDE DE
SUBVENTION
AUPRÈS DU
CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
AU TITRE DES
TRAVAUX DE
PROXIMITÉ 2026 --
AIRE DE JEUX

PROCURATIONS :

- Mme Stéphanie CHASTIN à Mme Myriam BONNET
- Mme Micheline FRAU à Mme Paule RANUCCI
- M. Anthony GIMENEZ à M. Robert CANAMAS
- M. Hervé PERNOT à M. Marc VIGOUROUX
- Mme Marine SIMULA à Mme Marina BARRESI
- Mme Dominique VALOIS-VALERA à M. Philippe ARDHUIN

-ABSENTS :

- Mme Noémie GUILBOT
- M. Jean-Charles POUPEL
- M. Maxime SALAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dispositif d'aides financières des travaux de proximité,

Considérant que la Commune a le projet de réaliser des travaux de proximité éligibles à ce dispositif,

Le Conseil Municipal,

- DECIDE :

De solliciter l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 70 % au titre des travaux de proximité – Année 2026 – pour le projet suivant :

- Installation des jeux (Fourniture, pose, terrassement, fondation, fixation)
- Agrandissement de l'aire de jeux pour les enfants dans le but de leurs proposer une multitude d'activités.

L'opération s'élève à 89 449,00 € H.T. dont une subvention du Département à hauteur de 59 500,00 € H.T.

POUR : 26

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Publié ou Notifié

le : 20/2/26

Le Maire,
Philippe ARDHUIN